

Collaboration entre les écoles d'optométrie du Canada en matière de Télé-optométrie

Stanley Woo, OD, MS, MBA, FAAO

Directeur et professeur clinicien,
Université de Waterloo,
École d'optométrie et de sciences de la vision

Jean-Marie Hanssens, OD, PhD

Professeur agrégé,
École d'optométrie,
Université de Montréal

Adrianna Warren, BSc

Université de Waterloo,
École d'optométrie et de sciences de la vision

Nicolas Blais, OD

École d'optométrie,
Université de Montréal

L'Association canadienne des optométristes (ACO) a organisé une réunion annuelle des leaders optométriques pour examiner les possibilités clés pour la profession et en discuter. La téléoptométrie et l'intelligence artificielle étaient les points examinés en janvier 2023. Un document de travail présentait le contexte et les données disponibles sur ce sujet. La réunion, qui se déroulait en personne, était composée de présentations et de groupes de discussion animés par des optométristes bénévoles¹. L'expérience des patients et des fournisseurs de soins de santé pendant la pandémie de COVID-19 a accéléré l'adoption et l'acceptation des soins virtuels afin d'améliorer l'accès aux services¹.

Aux fins de cet éditorial, nous nous concentrons sur le sujet de la téléoptométrie et sur le point de vue des deux écoles – l'École d'optométrie de l'Université de Montréal (ÉOUM) et l'École d'optométrie et de sciences de la vision de l'Université de Waterloo (UWOVS).

La Fédération des autorités réglementaires en optométrie du Canada (FAROC) définit la téléoptométrie comme la prestation à distance de soins de la vue et de services de santé oculovisuelle qui sont offerts dans le cadre de la pratique de l'optométrie à l'aide de l'information électronique sur la santé, des technologies médicales et des technologies de communication, et en l'absence de contact physique entre le fournisseur et le patient². L'utilisation de la technologie comme outil de prestation des services de soins oculovisuels constitue la principale différence entre la télé-optométrie et les autres domaines de télé-santé.

La principale valeur ajoutée de la télé-optométrie est d'améliorer l'accès aux soins oculovisuels, et cela à moindres coûts. En mettant l'accent sur les collectivités rurales, éloignées, Nordiques et des Premières Nations, Inuit et Métis, la technologie pourrait constituer un complément efficace aux services de soins oculovisuels en personne établis. Les optométristes sont particulièrement bien positionnés en tant que fournisseurs de soins oculovisuels de première ligne pour élever les attentes et l'accès à la norme de soins.

Il faut travailler à établir l'acceptation des patients, à évaluer la précision des résultats d'examen, le ratio coût-bénéfice ainsi que et la valeur pour le système de santé. De même, les fournisseurs ont de nombreuses préoccupations, notamment en ce qui concerne la protection des renseignements personnels, la sécurité, la rémunération et la professionnelle. Les défis techniques comme la vitesse de la bande passante Internet ont des répercussions sur le fonctionnement à distance de l'équipement, tel que le visiomètre électronique, sur les communications synchrones/en temps réel entre le patient, le fournisseur et l'assistant-e optométrique. La réglementation devra établir un juste équilibre entre la protection du public et la possibilité pour la télé-optométrie d'accroître l'accès aux soins.

Le flux de travail pour la téléoptométrie synchrone correspond en grande partie à l'expérience et aux attentes d'un examen en personne. Le patient, l'assistant-e optométrique et l'optométriste fonctionnent en temps

réel pour recueillir les antécédents, des renseignements cliniques, évaluer, interpréter, diagnostiquer et, au bout du compte, conseiller et le patient.

En revanche, un modèle asynchrone/en mode différé repose sur l'assistant•e optométrique pour recueillir toutes les données cliniques sans la présence de l'optométriste en temps réel. Les données sont stockées et transmises à la base de données (serveur de la clinique ou infonuagique) pour examen ultérieur par l'optométriste. Bien que cela de la souplesse au clinicien, l'un des défis critiques d'un modèle asynchrone est l'incapacité de procéder à un nouveau test ou d'améliorer la qualité des données une fois que le patient n'est plus là.

Le D^r Alexander Jobe et Ryan Jobe (Remote Optometry, Inc. <https://www.remoteoptometry.ca/>) et la D^{re} Lauren White de l'Université Salus ont présenté un cadre convaincant lors de la réunion du Forum des Leaders Optométriques avec la téléoptométrie comme outil permettant aux optométristes d'offrir des services de soins oculovisuels via télémedecine oculaire synchrone (SOT)³. Ils défendent la notion selon laquelle la réglementation devrait mettre l'accent sur la responsabilité et le droit de la clinicienne ou du clinicien de choisir l'outil approprié pour prodiguer des soins plutôt que de réglementer l'outil en soi.

L'ÉOUM et l'UWOVS reconnaissent l'importance d'accorder leur appui à l'évaluation et au déploiement éthiques et efficaces de la téléoptométrie appuyés par la recherche universitaire révisée par les pairs. Il est tout aussi important de préparer les nouvelles diplômées et les nouveaux diplômés à intégrer la technologie afin d'améliorer l'accès et les résultats en matière de santé et d'accélérer l'adoption de pratiques exemplaires par le perfectionnement professionnel continu.

Les écoles appuient la position de l'Association canadienne des optométristes (ACO) selon laquelle la situation idéale consiste à tirer parti de la téléoptométrie comme complément à un examen oculovisuel en personne avec une option hybride de prestation en personne et à distance dans le même bureau. La téléoptométrie, comme toute technologie, peut servir d'outil pour effectuer des examens oculovisuels à distance complets et des soins de suivi correspondant à la norme de soins actuelle. Nous en sommes aux premiers jours de l'adoption de la technologie et il est essentiel que l'optométrie joue un rôle de chef de file en appuyant l'élaboration de politiques publiques et de règlements solides au moyen d'une approche fondée sur des données probantes. Les deux écoles ont hâte de travailler avec les associations et les collèges pour cerner les questions et les domaines de recherche clés liés à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques publiques. ●

AUTEURS CORRESPONDANT :

Stanley Woo – stan.woo@uwaterloo.ca

Jean-Marie Hanssens – jean-marie.hanssens@umontreal.ca

RÉFÉRENCES

1. Canadian Association of Optometrists. Teleoptometry and Artificial Intelligence: Opportunities and Challenges for the Profession. February 2023. Accessed online: <https://opto.ca/sites/default/files/2022-12/OLF-2023-Discussion-Paper.pdf>
2. Federation of Optometric Regulatory Authorities of Canada. FORAC-FAROC Policy on Teleoptometry. 2020. Accessed online: <https://www.forac-faroc.ca/wp-content/uploads/2020/03/FORAC-FAROC-POLICY-ON-TELEOPTOMETRY-JULY-2019-A.pdf>
3. Jobe, A. Teleoptometry in practice. Canadian Optometric Leader's Forum, February 2023.